

Délibération 2023-051

SEANCE DU 27 JUIN 2023

Date de la convocation : mercredi 21 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 15
Nombre de conseillers votants : 17

L'an deux mil vingt-trois, le mardi vingt-sept juin, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, HAIRON Josiane, RIES Stéphanie, GALLUET Bruno, LEJOLLY Annie, ROUXEL Dominique, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, BURNEL Sébastien, OHEIX Yoann, DUPONT Joël, VASSELIN Denise.

Pouvoirs : LELANDAIS Guillaume (pouvoir à RIES Stéphanie), TRAVERT Dominique (pouvoir à VASSELIN Denise).

Excusés : LELUBEZ Marlène, BEHELLE Anthony.

Secrétaire de séance : ROUXEL Dominique

Objet : REHABILITATION COMPLEXE SPORTIF JEAN TARDIF – AVENANT MARCHE

Monsieur le Maire présente l'avancement des travaux de réhabilitation et d'extension du complexe sportif « Jean Tardif » et fait part des modifications suivantes :

Lot 10 – électricité – entreprise Lepelley – Avenant n° 1

- Compléments tableau électrique et alimentations électriques
- Mise en place de voyant porte extérieure et éclairage salle de spécialités

pour un montant en plus-value de 12 022.10 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- donne son accord aux modifications de travaux présentées,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant à passer avec l'entreprise Lepelley et à régler les frais correspondants.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS